

Guide des parents

2026



À lire et à conserver précieusement cet été!

Bienvenue

Chers parents,

Nous désirons tout d'abord vous souhaiter la bienvenue et vous remercier de votre intérêt pour le programme d'activités estivales de Sainte-Hélène-de-Bagot. Le présent document vous apportera des précisions importantes concernant le fonctionnement du camp de jour 2026.

Nous vous invitons à communiquer avec nous pour tout renseignement supplémentaire : Olivia Bourque (**Corail**) 450 791-2455, poste 2310.

Coordonnées du camp de jour

Camp de base : Chalet des loisirs, 400, 2^e Rue
Pour rejoindre un animateur : 450 791-2455, poste 2290
Téléphone en cas d'urgence et lors d'une sortie : 450 230-2092

Équipe d'animation du camp de jour

Le camp de jour emploie 7 animateurs et 2 accompagnateurs sous la supervision des coordonnatrices responsables **Latté**, **Calinours** et **Stitch**. L'équipe 2026 regroupe des étudiants aux talents et intérêts variés, une équipe au grand potentiel et des plus motivée! Les enfants vont en voir de toutes les couleurs!

NOUVEAUTÉ 2026 - Coordonnatrices :

- Coordonnatrice – service à la clientèle : **Calinours** (Camille Barbeau)
- Coordonnatrice – ressources humaines : **Latté** (Alexia Bouvier)
- Coordonnatrice – animation : **Stitch** (Audrey Leblanc)

Voici nos animateurs 2026 :

Calinours (Camille Barbeau)
Laser (Julien Daigle)

Gatorade (Samuel Daigle)
Stitch (Audrey Leblanc)

Animateurs volants :

Jujube (Justine Daigle)
Flip (Kyana Daigle)
Hot-Dog (Rosabelle Gazaille)
Ohana (Anaïs Rajotte)
Yoshi (Théodore Lapierre)

Accompagnateurs :

Latté (Alexia Bouvier)
Moana (Audrey Caisse)
Guimauve (Janie Riendeau)

Le programme d'aide-animateur

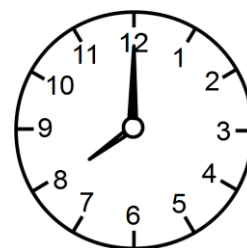
Le programme d'aide-animateur donne une formation aux adolescents(es) pour devenir animateurs(trices). Ils seront donc sur le terrain et vous aurez la chance de les rencontrer. Ils participeront à l'organisation des activités en coopération avec l'équipe d'animation.

Les groupes

La coordonnatrice du camp de jour est responsable de former les groupes en suivant les recommandations et les ratios exigés. **Le camp de base du camp de jour est au chalet des loisirs, 400, 2^e Rue.** Les enfants sont regroupés en tenant compte de leur âge et leur année scolaire. Toute demande de changement de groupe devra être adressée **UNIQUEMENT** à la coordonnatrice des loisirs.

Grille horaire

Du lundi au vendredi	7 h 00	à	8 h 45	Ouverture/Service de garde
	9 h 00	à	9 h 15	Rassemblement et présences
	9 h 15	à	10 h 15	Activités
	10 h 15	à	10 h 30	Collation
	10 h 30	à	11 h 55	Activités
	12 h 00	à	13 h 00	Dîner
	13 h 05	à	13 h 15	Rassemblement et présences
	13 h 15	à	14 h 15	Activités
	14 h 15	à	14 h 30	Collation
	14 h 30	à	15 h 50	Activités
	15 h 50	à	16 h 00	Rassemblement
	16 h 00	à	17 h 30	Service de garde/ Fermeture



Service de garde (situé au camp de base)

Le service de garde s'adresse à tous les participants(es) du camp de jour et se déroule au **chalet des loisirs, 400, 2^e Rue.**

- **Bloc du matin** : 7 h 00 à 9 h 00
- **Bloc du soir** : 16 h 00 à 17 h 30

Coût :

- Le coût est de : 5 \$ par bloc / enfant
- L'heure du dîner est gratuite
- **Une surcharge de 5 \$ / enfant par tranche de 10 minutes supplémentaires devra être payée après 17 h 35**

Paiement :

Deux factures vous seront transmises au courant de l'été. Elles seront payables par chèque à l'ordre du **Comité des loisirs Ste-Hélène** ou en argent comptant (**montant exact seulement**).

Notes importantes :

- Le camp de jour ouvre ses portes à **7 h 00**. Aucune personne responsable ne sera sur place plus tôt;
- Aucun enfant ne doit être laissé au camp de jour ou à l'extérieur sans parent ou tuteur et sans avoir au préalable pris contact avec le responsable des présences et avoir signé la feuille de présence;
- Par mesure de sécurité, toute autorisation inhabituelle de quitter le service de garde doit venir du parent et être transmise préférablement par écrit à un membre de l'équipe de coordination;
- Nous n'acceptons pas qu'un enfant quitte le camp de jour avec les parents d'un autre enfant sans en avoir été avisés à l'avance. L'un des parents de l'enfant concerné doit donc nous prévenir de ce changement par téléphone ou par un message écrit. Nous ne voulons pas gérer les enfants qui souhaitent aller jouer chez d'autres amis à la fin de la journée. **Dans le doute, nous garderons votre enfant et tenterons de vous rejoindre.**

Contrôle des présences



- Un contrôle des présences sera effectué à chaque jour, et ce, tout au long de l'été;
- **OBLIGATOIRE** : Vous devrez vous présenter au comptoir d'accueil ou à l'animateur responsable du service de garde afin d'effectuer un contrôle des présences. L'animateur ou l'animatrice responsable notera le nom du ou des enfants et apposera ses initiales sur le document;
- Vous pouvez nous aviser par écrit, par téléphone ou directement auprès d'un animateur pour nous prévenir de l'absence de votre enfant ou laisser un message au 450 791-2455, poste 2290;
- Vous devez nous aviser si votre enfant est autorisé à arriver ou à quitter seul le camp, en marchant ou à vélo. Il est de votre responsabilité de vous assurer qu'il se rende bien au camp de base le matin et/ou le midi et qu'il est bien arrivé à la maison en fin de journée.

Arrivée au camp de jour – Procédures :

- Chaque enfant devra être accompagné d'un adulte lors de son arrivé au camp de jour;
- L'entrée au service de garde se fera par la cabane à patins du Chalet des loisirs;
- Présentez-vous au comptoir d'accueil du service de garde afin d'effectuer un contrôle des présences;
- Aucun parent ne sera admis dans les locaux du camp de jour;
- L'enfant devra déposer ses effets personnels au vestiaire à l'endroit qui lui sera attribué;
- L'enfant pourra se diriger à la place qui lui a été attribué;

Notes importantes :

- Nous nous réservons le droit de refuser tout enfant qui entre au service de garde sans la présence d'un parent ou qui fait de la fièvre.
- **Les enfants qui développeraient de la fièvre pendant la journée seront isolés dans une pièce jusqu'à ce qu'ils quittent l'établissement. Les parents seront aussitôt contactés afin de venir chercher l'enfant.**

Maladies

Soyez attentif à l'état de santé de votre enfant ainsi qu'à l'apparition de symptômes de maladies respiratoires infectieuses comme la fièvre, la toux, la perte du goût ou de l'odorat, les maux de gorge, les écoulements nasaux et la congestion nasale.



- Si votre enfant présente de la fièvre, il devra rester à la maison. **N'oubliez pas de nous aviser pour toute absence au 450 791-2455, poste 2290;**
- Si votre enfant présente des symptômes de toux, mal de gorge, de difficultés respiratoires ou de congestion nasale, il devra porter un masque;
- Pour les jours qui suivent l'apparition des symptômes :
 - Gardez vos distances avec les autres, autant que possible;
 - Évitez les contacts avec les personnes vulnérables;
 - Privilégiez les activités à distance;
 - Avisez les personnes que vous fréquentez que vous pourriez être contagieux.
- Si votre enfant a une **maladie contagieuse**, il est **ESSENTIEL** de nous en aviser le plus tôt possible pour que nous puissions faire le suivi;
- Si votre enfant a des **poux**, nous en informer le plus tôt possible afin que nous puissions prendre les mesures nécessaires pour éviter la propagation de ceux-ci. **Nous recommandons fortement de garder votre enfant à la maison pour faire les traitements comme il se doit et pour éviter le plus possible que d'autres enfants en aient eux aussi.** Partagez-nous toutes informations essentielles au sujet des traitements pour que nous puissions agir convenablement avec votre enfant et tous les autres jeunes du camp de jour.

Dîner

Notez que la période du dîner se déroule de 12 h 00 à 13 h 00. Aucun service de cantine n'est disponible sur place. Afin d'offrir un encadrement adéquat et d'assurer la sécurité, il est important de nous informer si votre enfant doit quitter le camp de jour pour son heure de dîner et à 16 h 00. Dans le cas où votre enfant doit exceptionnellement aller dîner à l'extérieur, un avis doit avoir été donné au responsable, sinon l'enfant ne sera pas autorisé à quitter.

Dans le but de restreindre les manipulations de matériel appartenant aux enfants par nos animateurs, nous tenons à vous informer qu'il n'y aura **pas d'accès au micro-onde cet été**. Nous vous invitons à privilégier des lunchs froids ou l'usage d'un thermos. **Prendre note qu'aucune boîte à lunch ne sera entreposée dans le réfrigérateur. Bien vouloir prévoir un bloc réfrigérant (de type Ice pack) à cet effet.**

Activités et sorties

Nous vous invitons à consulter les documents *Calendrier du camp de jour 2026* et *Programmation 2026* qui sont disponibles sur le site Internet de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, sous l'onglet LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE / CAMP DE JOUR, pour connaître les activités et sorties prévues à l'horaire.



Grâce à nos généreux commanditaires, certaines activités au camp sont offertes **gratuitement**, à l'exception de la sortie au **Village québécois d'antan**, à la **plage Laliberté** et du déjeuner de la **Nuit au camp**. Lors de ces deux sorties, votre enfant devra porter un chandail de couleur **bleue** afin que nous puissions mieux le repérer. Le Comité des loisirs **Sainte-Hélène** souhaite remercier ses précieux donateurs sans qui les activités n'auraient pu avoir lieu.

Ateliers, profils et journées thématiques

Ateliers :

Le camp de jour recevra différents ateliers au courant de l'été. Ceux-ci se tiendront majoritairement les lundis.

Profils (gratuit) :

Les profils ont lieu les mardis matin de 9 h 00 à 11 h 30 durant 4 semaines. Chaque groupe participera à des activités en liens avec les sports, la cuisine, la science et les arts.

Journées thématiques :

Durant ces journées, les animateurs organisent des activités en lien avec le thème de l'été. Toute la journée, les enfants seront appelés à participer à des activités en petit ou en grand groupe. Les journées thématiques sont les mercredis.

Matériel à apporter à tous les jours

- **Lunch froid seulement; AUCUN ACCÈS AU MICRO-ONDES;**
- **Aucune possibilité d'utiliser les réfrigérateurs pour les lunches;**
- 2 collations;
- Bouteille d'eau (**IMPORTANT**);
- Crème solaire en spray (**OBLIGATOIRE POUR TOUS**);
- Maillot, serviette de plage, chaussures d'eau, sandales fermées, ou une paire d'espadrilles supplémentaires **EN TOUT TEMPS**. Les jeux d'eau seront improvisés. Nous ne pouvons pas vous prévenir à l'avance;
- Sandales sports ou espadrilles pour les activités sportives (**OBLIGATOIRES**);
- Casquette ou chapeau;
- **Vêtements de rechange;**
- Les enfants doivent toujours avoir les **cheveux attachés**.



Notes importantes :

- Les objets provenant de la maison ne sont pas autorisés;
- Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés;
- Bien identifier tous les effets personnels de vos enfants;
- Tous les jours, faire porter des vêtements que les enfants n'auront pas peur de salir;
- Les jupes et les robes sont acceptées avec des shorts ou des leggings en-dessous.

Médicaments

Si un médicament doit être administré à votre enfant durant la journée au camp, vous devez l'avoir mentionné dans la fiche d'inscription de votre enfant. Vous devez nous préciser l'heure à laquelle vous souhaitez que la coordonnatrice du camp de jour **Latté**, donne le médicament à votre enfant (à l'écart de son groupe). S'il y a des particularités concernant la prise du médicament ou sur ses effets secondaires, l'écrire dans la fiche d'inscription de votre enfant et en aviser directement la coordonnatrice du camp de jour.

Dans le cas où un médicament doit être exceptionnellement donné à votre enfant, vous devez **obligatoirement** informer la coordonnatrice du camp du jour.

Pour s'assurer que tout se déroule comme il se doit, venez directement rencontrer **Latté**, coordonnatrice, pour en discuter avec elle. Vous pouvez aussi **prendre rendez-vous en appelant au 450 791-2455 poste 2310**. Sinon, vous n'avez qu'à vous présenter au camp et demander à la rencontrer directement. Il lui fera plaisir de prendre le temps de discuter avec vous.

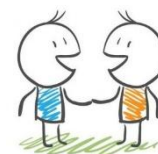
Code de vie

Le respect de soi :

- Porter des vêtements décents et adaptés aux activités pratiquées.

Le respect des autres :

- Tenir compte des interventions du personnel et agir en conséquence;
- Faire preuve de respect (verbal et physique) envers toutes les personnes qui fréquentent le camp de jour;
- Employer un langage poli et respectueux.



Le respect de l'environnement :

- Ne pas détruire, briser ou endommager le matériel du camp de jour et des autres;
- Ne pas laisser traîner ses déchets ou ses effets personnels.

Procédures disciplinaires advenant un non-respect du CODE DE VIE :

1. Avertissement verbal et ou écrit en fonction du type d'infraction;
2. Retrait momentané des activités et avis à la coordonnatrice;
3. Avis aux parents;
4. Rencontre avec l'enfant, les parents, l'animateur et la coordonnatrice du camp de jour pour discuter de la situation et trouver des solutions;
5. Suspension d'une journée signifiée aux parents par la coordonnatrice du camp de jour;
6. Renvoi définitif signifié aux parents par la coordonnatrice du camp de jour (AUCUN REMBOURSEMENT).

Communication avec les parents

Vous êtes des **partenaires privilégiés** dans la réussite de notre camp de jour. Nous tenons à ce que vous soyez informés de ce qui s'y passe. C'est pourquoi nous avons mis sur pied des moyens pour communiquer avec vous.

Communication quotidienne :

Tous les jours, prenez le temps de regarder la table à l'entrée du camp de base. Des informations importantes s'y retrouveront tout au long de l'été.

***** Soyez attentifs également à ce qui se trouve dans le sac de votre enfant ou dans sa boîte à lunch. Nous pouvons vous transmettre certaines informations importantes concernant les sorties, les journées thématiques ou les profils. *****

En cas d'accident ou d'événement spécial :

Un rapport d'accident sera rempli. Nous vous aviserons et en discuterons avec vous.

En cas de non-respect du code de vie :

Un code de vie sera rempli. Nous vous demanderons d'en prendre connaissance et de le signer avec votre enfant.

Code d'éthique du camp jour :

Nous demandons la collaboration de tous les parents afin d'assurer une bonne communication avec le personnel du camp de jour. **AUCUNE FORME DE VIOLENCE NE SERA TOLÉRÉE.**

Nous comptons sur votre collaboration TOUT AU LONG DE L'ÉTÉ!

Nous espérons que ce document a répondu à vos questions. Soyez assurés que vos questions, commentaires et suggestions sont les bienvenus et seront étudiés avec soin.

Olivia Bourque
Coordonnatrice en loisirs

Calinours, Latté et Stitch
Coordonnatrices du camp